



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

### Les décisions prises par le Conseil :

- l'**avis favorable au projet de PLU communal** qui sera arrêté en conseil communautaire le 18 mars 2021
- l'approbation du compte **administratif et du compte de gestion 2020 du budget communal** pour un montant global de **2 984 236,24 € en recettes**, dont 1 060 772,47 € en investissement et 1 923 463,87 € en fonctionnement et de **2 524 383,74 € en dépenses**, dont 874 222,86 € en investissement et 1 650 160,88 € en fonctionnement.  
Le résultat net de fonctionnement 2020 s'élève à 273 302,99 €. Le cout « crise Covid » a été estimé à 24 830 € pour la commune.
- l'approbation du **budget communal principal 2021** pour un montant global de **3 767 255,68 €**, soit 2 612 701,24 € en fonctionnement et 1 154 554,44 € en investissement.
- l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020 du budget de la Caisse des Ecoles pour un montant global de **11 068,08 € en recettes** et **10 601,91 € en dépenses**, soit un résultat 2020 de 466,17 €
- l'approbation du **budget communal Caisse des Ecoles 2021** pour un montant global de 13 549,95€.
- vote des **subventions et participations 2021** pour respectivement 11 085 € et 104 305,93 €.
- vote **du taux des taxes locales (foncières propriétés bâties et non bâties)** en augmentation de 1%.
- admission en **non-valeur d'une créance éteinte** de loyer communal de 4 824,45 €.
- prolongation d'un an de l'**exonération de loyer** de la boulangerie.
- demande au **Département de Loire-Atlantique d'une subvention de 13 832,30€** dans le cadre du chantier de voirie des « Grands terriers ».
- transformation d'un **poste de pause méridienne de 4h42 à 13h**, pour reprise par cet agent des missions d'entretien des locaux effectués précédemment par un agent en inaptitude partielle.

### Informations :

Le maire a fait connaître au conseil municipal les décisions ci-après, prises dans le cadre de ses délégations attribuées par le conseil :

- Signature d'un devis de 7219,20 € avec l'entreprise SEMCO pour l'achat de deux bornes escamotables dans le cadre de la sécurisation des accès du Champ de foire.
- Signature d'un devis de 2268 € avec l'entreprise ALTRAD pour l'achat de matériel électoral dans l'optique des prochaines élections groupées départementales et régionales et de la future mise en place d'un troisième bureau électoral.
- Présentation d'un tableau récapitulatif des indemnités 2020 dans le cadre de la loi « Engagement et proximité ».
- Information sur la mise en place d'une réflexion pour la mise en place d'un « Pacte de Gouvernance » au sein de la CCES avec une première réunion le 15 mars destinée à l'ensemble du conseil municipal
- Budget participatif : résultat du vote pour le « Jardin des abeilles » avec 50% des voix.
- Rando citoyenne samedi 27 mars, rdv à 9h au Champ de foire pour un nettoyage de la commune, à pied, en courant ou à vélo.